

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 Janvier 2021

Présidente : PEIRO Marielle

Conseillers présents : MAYNADIER Éric, MERELO Géraldine, PELISSIER Sébastien, POIRIER Elise, TERRIER Véronique, VALDERRAMA Alain, VIDONI Joëlle.

Conseillers absents : ALASSET Jean-Luc (procuration donnée à POIRIER Élise), BELINGUIER Hervé (procuration donnée à TERRIER Véronique), VISENTIN Franck (procuration donnée à VIDONI Joëlle).

Le Conseil Municipal a été convoqué le 09/01/2021 pour 20h45.
La séance est ouverte à 21h00.

VIDONI Joëlle a été nommée secrétaire de séance.

1. Validation du PV du 17 décembre 2020,

Les conseillers municipaux ont reçu la rédaction du procès-verbal et ont pu en prendre connaissance.

Madame la Maire demande aux élus, s'ils ont des observations particulières.

Aucune remarque n'est apportée.

Madame la Maire procède au vote :

POUR à l'unanimité

2. Annulation et modification Décision modificative n° 3 – Virement de crédits, (Délibération n°53-2020)

Madame la Maire informe le conseil municipal qu'après son vote, un budget est toujours susceptible d'être modifié.

Elle ajoute qu'une décision modificative permet l'ajustement des prévisions en cours d'année mais n'a pas de fonction de report : elle modifie ponctuellement le budget initial en autorisant l'exécutif à effectuer des recettes ou des dépenses complémentaires. Le nombre de ces décisions modificatives est laissé au libre arbitre de chaque collectivité. Elles peuvent être adoptées à tout moment après le vote du budget primitif.

A ce jour, une seule raison conduit à avoir recours à cette décision modificative :

- Dépassement de crédits sur le chapitre 14 des dépenses de fonctionnement.

CREDITS A OUVRIR : Dépense de Fonctionnement

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
014	739221		Reversement FNGIR	1517
			TOTAL	+1517

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 Janvier 2021

CREDITS A REDUIRE : Dépense de Fonctionnement

Chapitre	Article	Opération	Nature	Montant
011	6232		Fêtes et cérémonies	-1517
			TOTAL	-1517

Où l'exposé de Madame la Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE

➔ **DE PROCEDER** au vote de virement de crédits ci-dessus exposé sur le budget 2020.

3. Questions et Informations diverses

Aucune question ou information diverses ne sont abordées.

Madame la Maire lève la séance à 21H36

Fait à Lagarde, le 24 février 2021

Marielle PEIRO,
Présidente

Joëlle VIDONI,
Secrétaire de séance